

Droit de la famille – évolutions et rôle de l'avocat

A l'heure où le taux de divorce en Suisse atteint 40%, le droit de la famille doit constamment s'adapter aux évolutions sociétales, à l'instar de ceux qui le pratiquent.

Parmi les effets collatéraux de la séparation les plus impactés par l'évolution des mœurs et des équilibres familiaux: les droits parentaux et les aspects financiers.

Sur le plan des droits parentaux, si l'autorité parentale conjointe est devenue la règle, il n'en est pas de même de la garde des enfants. Bien que la garde alternée soit aujourd'hui plus souvent pratiquée, la loi ne l'érige pas pour autant en règle, le juge devant examiner sa faisabilité, lorsque l'une des parties

y prétend, sur la base de l'intérêt de l'enfant; ses souhaits et son âge; ainsi que la disponibilité des parents, leurs capacités éducatives, leur collaboration et leur communication.

Autre enjeu de la séparation: la contribution à l'entretien du conjoint. Conséquence directe de l'indépendance financière et professionnelle des femmes (aujourd'hui près de 80% travaillent) la pratique judiciaire tend à exiger de l'épouse une (ré-)insertion professionnelle précoce (50% dès l'entrée à l'école du cadet) et jusqu'à un âge avancé (50 ans, voire parfois au-delà).

Dernière nouveauté du droit de la famille: la contribution de prise en charge, soit un montant intégré à la

contribution d'entretien de l'enfant afin de garantir à la mère son minimum vital tout en s'occupant dudit enfant. Initialement pensée afin d'améliorer la situation de la mère non mariée, l'institution s'applique également à la mère mariée et peut entraîner pour les praticiens des calculs ardu.

Ainsi, contrairement aux idées prônées par certains sites internet trop souvent animés par le seul potentiel lucratif d'une séparation - tout en s'en défendant -, le droit de la famille, en tant qu'il touche directement la vie personnelle et la cellule familiale, ne peut être formaté et automatisé. Il nécessite, au contraire, une analyse détaillée et individualisée du cas d'espèce au regard des principes jurisprudentiels en constante évolution.

Une consultation auprès d'un avocat spécialisé en droit de la famille, disposant de solides connaissances juridiques mais également de capacité d'écoute et d'empathie, est ainsi recommandée pour anticiper au mieux les modalités de la nouvelle vie séparée.



Sonia Ryser

Associée
Avocate Spécialiste
FSA droit de la famille



Elodie Fritschy-Kugler

Avocate Collaboratrice